



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 42

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 16 décembre 2020

OBJET :

DE-20-12-1-22) CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE
RELATIVE A UNE ETUDE DE CIRCULATION CONDUITE PAR LA VILLE DE
MONTREUIL

L'an deux mille vingt, le mercredi seize décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 03 décembre 2020 conformément au Code général
des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, Mme
KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M.
PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme
RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M.
LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M.
RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme
MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absent excusé : M. LEROY (pouvoir à Mme KAMINSKA).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20201216-lmc1H7904H1-DE
Date de réception en Préfecture : 22/12/2020
Date de Publication : 23/12/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le projet de convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre les Villes de Montreuil et Vincennes pour la conduite d'une étude de circulation pilotée par la Commune de Montreuil ;

Vu l'offre technique et financière de la société EXPLAIN, titulaire du marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de comptages, enquêtes et études portant sur le trafic routier, les modes actifs et le stationnement de la Ville de Montreuil ;

Considérant que la Ville de Vincennes, limitrophe de la Ville de Montreuil, a un intérêt direct à participer à la réflexion engagée par Montreuil sur son plan de circulation et à l'étude y afférent ;

Considérant que le bénéfice attendu de cette étude pour la Ville de Vincennes justifie une participation financière à hauteur de 20% du coût prévisionnel de l'étude de 80 970 € HT ;

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Grands projets, Développement durable, Inclusion du 10 décembre 2020,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 07 décembre 2020,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Approuve le projet de convention à passer avec la Ville de Montreuil pour la délégation de maîtrise d'ouvrage de l'étude de circulation.

ARTICLE II : Approuve la participation financière de la Ville à hauteur de 20% (16 194 € HT) du cout prévisionnel de l'étude estimé à 80 970 € HT.

ARTICLE III : Autorise le Maire à signer ladite convention ainsi que les différents documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé